



communiqué

Date Le 26 juillet 1989

N^o 176

Pour publication

AUGMENTATION DE FONDS POUR ASSISTER LES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Bill McKnight, ont annoncé aujourd'hui que le Programme canadien d'aide à l'instruction militaire (PAIM) ferait l'objet d'une expansion considérable. En effet, les fonds affectés au programme et provenant du ministère des Affaires extérieures ont plus que doublé cette année, passant de 550 000 \$ à 1,2 million \$, et atteindront 1,8 million \$ en 1990. Cette augmentation permettra au Canada d'accroître l'aide à la sécurité qu'il offre aux pays de l'Afrique australe, particulièrement aux États de la ligne de front, ainsi que l'aide à l'instruction militaire qu'il fournit aux pays des Antilles membres du Commonwealth et à ses autres partenaires du monde en développement.

M. Clark a rappelé que le 29 septembre 1988, Mme Landry et lui-même avaient annoncé l'intention du Canada d'aquiescer aux demandes d'assistance qu'il a reçues concernant la protection des projets d'infrastructure en Afrique australe afin d'aider les pays de la région à surmonter de graves problèmes de sécurité et de combattre la déstabilisation, principal sujet d'inquiétude soulevé par les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth lors de leur réunion tenue en février dernier, à Harare. Dans ce contexte, M. Clark et Mme Landry avaient également indiqué qu'un plus grand nombre de membres du personnel militaire des États de la ligne de front pourrait être formé par l'entremise du Programme actuel d'aide à l'instruction militaire. La nouvelle expansion du Programme devrait ainsi permettre la mise en oeuvre de ce projet. Près de la moitié des fonds affectés seront réservés aux pays d'Afrique australe. Les places disponibles aux cours d'instruction des Forces canadiennes ont déjà été offertes aux États de la ligne de front.

.../2